



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil  
Division des établissements d'enseignement privés  
DEEP 1

Affaire suivie par :  
Fatou Mbaye  
Tél : 01 57 02 63 24  
Mél : [fatou.mbaye@ac-creteil.fr](mailto:fatou.mbaye@ac-creteil.fr)

4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

**Arrêté du 28 mars 2023 relatif au nombre de contrats offerts au titre de l'année 2023, au concours interne exceptionnel de professeur des écoles pour l'académie de Créteil.**

Le recteur de l'académie de Créteil,

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 2022 – 1687 du 27 décembre 2022 fixant des modalités exceptionnelles de recrutement de professeurs des écoles et de maîtres de l'enseignement privé sous contrat pour les années 2023 à 2026 ;

## **Arrête**

### **Article 1 :**

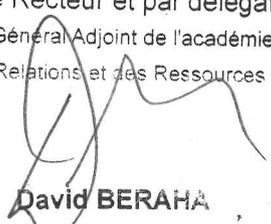
Le nombre de contrats offerts, au titre de l'année 2023, au concours interne exceptionnel de professeur des écoles est fixé à 23 pour l'ensemble des trois départements de l'académie de Créteil.

### **Article 2 :**

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié.

Fait à Créteil, le 28 mars 2023

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil  
Directeur des Relations et des Ressources Humaines

  
**David BERAHA**